



Editorial : il était une fois... épisode 2

Cher membre, cher sympathisant, cher abonné,

Il y a tout juste un an, le 14 décembre 2020, nous signions l'ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) de notre CPTS avec l'ARS et la CPAM. Lors de cette cérémonie, nous avons résumé les étapes de création de notre CPTS par le biais d'un ["conte de Noël" à tonalité médiévale](#), mettant en scène les Sieurs LEPSY et TRYNI.

A l'occasion de ce premier anniversaire, nous n'avons pas résisté à la tentation de vous narrer l'épisode 2 de cette épopée.

"Oyez, oyez, bonnes gens, remettez-vous en mémoire l'épilogue de notre conte d'alors : les Sieurs LEPSY et TRYNI avaient découvert dans le paquet sous le sapin, un feuillet comportant en capitales et en rouge les deux mots : AU BOULOT !

De par leurs motivation et ténacité légendaires, les deux Sieurs se mirent effectivement au labeur d'arrache-pied.

Par la grâce d'une armada de fées ayant chassé la maladroite MAZAR'INE, ils purent rapidement s'appuyer sur l'aide de deux serfs particulièrement efficaces et dévoués, la chancelière Rachel et la préposée au scriptorium Eva.

Tout ce beau monde se mit en quête d'une chaumière confortable pour abriter leurs ouvrages. Ils posèrent leurs guègres avec grand plaisir au sein du "Besognus Castel", oppidum regroupant multiples confréries au sein de la ruelle des Frères du Flambeau.

Le Sieur TRYNI, développant ses qualités d'alchimiste, inventa un système de pigeons voyageurs ultra-rapides, qu'il dénomma du vocable inusité de "numériques". Cet appareillage permit d'accroître la renommée de notre "Conseil des Potions, des Talents et des Secrets".

Tant et si bien que les deux compères d'origine furent rapidement rejoints par une foule de représentants des diverses guildes de santé : les mires, les apothicaires, les accoucheuses, les soeurs rectoresses, et tant d'autres pour dépasser à présent les 200 manants.

Tous ces valeureux PS (Populus Sanitas) déployèrent leur ardeur indéfectible pour faire avancer les 27 actions contenues dans le Projet de Santé, au sein des sept Commissions installées, à la faveur de conventus répétés et fructueux.

Mais, diantre, ce malicieux lutin CORONA multiplia ses facéties tout au long de l'année, déversant ses vagues virales l'une après l'autre. Nos PS, nouvellement soudés au sein de la CPTS, durent sortir leurs armes aiguisées pour venir combattre le coquin au sein même de son antre, par la vaccination. Pour atteindre le plus profond de ses caches et pour le plus grand bien de toutes les peuplades alentour, la CPTS se transporta même à l'aide d'un solide destrier qu'un malin cru bon de nommer "Vacci'Mouv".

Toutes ces péripéties n'ont, bien évidemment, pu avoir lieu que grâce au soutien appuyé du Comte ARS et de Dame Sécu, au travers de leurs contributions en écu, certes, mais aussi au travers des relations diplomatiques qui se déroulèrent en bonne intelligence et pleine harmonie.

En épilogue, les fées bienfaitrices nous soufflent un secret : point besoin de baguette magique pour faire prospérer notre CPTS ; le formidable engagement de chacun et la cohésion d'individualités venues d'horizons très divers feront merveille au bénéfice de l'amélioration de l'accès et de la coordination des soins sur notre territoire !"

Gageons que notre conte se poursuivra heureusement dans les épisodes à venir.

Pour l'heure, Rachel CHAMPENIER et Eva ZATTI se joignent à nous pour vous souhaiter un très joyeux Noël et de très agréables fêtes de fin d'année !

Thierry RESEL

Frédéric TRYNISZEWSKI



Les actualités territoriales



Le centre de vaccination mobile Vacci'Mouv

Le centre de vaccination mobile **Vacci'Mouv** poursuit sa tournée de vaccination gratuite et sans rendez-vous en décembre. Primo vaccinations et rappels des vaccins anti Covid y sont proposés. Plus de 500 vaccinations chaque jour sont réalisées depuis le début de ce mois.

Le **Vacci'Mouv** sera présent très prochainement dans les communes de Flaxlanden, Zillisheim, Sausheim, Kingsheim, Lutterbach, Sierentz, Kembs, Mulhouse (Porte Jeune), Dannemarie, Habsheim, Rixheim, Bollwiller, Wittelsheim, Thann, Masevaux, Ottmarsheim, Pfastatt, Richwiller, Steinbrun-lebas et Riedisheim.

Vous trouverez sur ce lien [la tournée du Vacci'Mouv](#).



Illustration n°01 : Emplacement de la structure éphémère sur le parvis du Palais des Sports

Le centre de vaccination de Mulhouse déménage

La fin de mise à disposition du gymnase universitaire par l'UHA et l'accélération de la campagne vaccinale nécessitent un redéploiement du centre de vaccination de Mulhouse. A la suite d'une étude de relocalisation sur divers sites publics ou privés, il a été décidé de recourir à la mise en place d'une structure éphémère, de type chapiteau avec paroi en bardage, sur le parvis du Palais des Sports « Gilbert Buttazoni » de Mulhouse.

Les dates clés de la réorganisation du centre de vaccination sont les suivantes :

- Installation de la structure : 14/12/2021 au 17/12/2021
- Visite de réception : 17/12/2021
- Déménagement du centre de vaccination : 18/12/2021
- Ouverture du nouveau centre : 20/12/2021

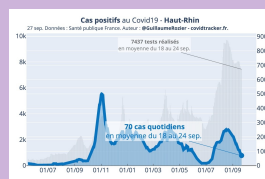
La structure ainsi créée permettra d'accueillir 8 box de vaccination portant ainsi la capacité journalière à environ 1 250 patients



Le GHRMSA déclenche le Plan Blanc en raison de la vague épidémique COVID

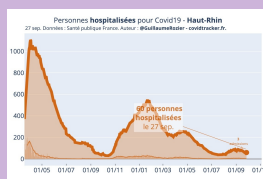
Au GHRMSA, le nombre de patients hospitalisés pour Covid a beaucoup augmenté ces derniers jours, en particulier en réanimation. Au Centre 15 – SAMU 68, 20 % des appels journaliers sont liés à cette pathologie. Le nombre de passages aux urgences augmente également. Début décembre, le GHRMSA comptait 96 patients Covid dont 19 en réanimation. Les patients de réanimation ont une moyenne d'âge de 66 ans, le patient le plus jeune est âgé de 26 ans, le plus âgé de 78 ans. Pour faire face à un besoin de lits Covid important, l'établissement se réorganise pour recréer des unités dédiées à la prise en charge de ces patients ayant pour effet de différer des activités de soins programmés. Dans ce contexte particulier, la direction du GHRMSA a déclenché le Plan Blanc le mercredi 1er décembre 2021. Ce dispositif exceptionnel a pour objectif d'assurer au mieux la continuité des soins

COVID-19, point de situation dans le Haut-Rhin



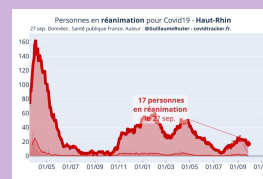
Cas positifs

Données: covidtracker.fr



Cas hospitalisés

Données: covidtracker.fr



Cas en réanimation

Données: covidtracker.fr

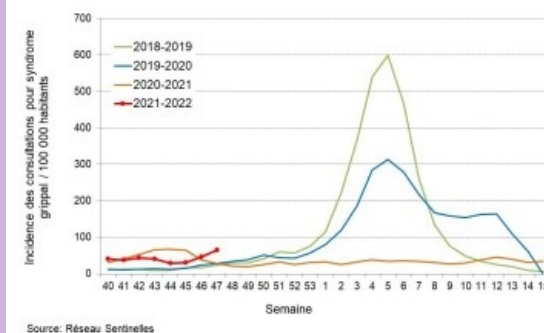
Fig.3-Proportion des passages aux urgences* (OSCOUR®) et des actes médicaux SOS Médecins pour bronchiolite parmi les passages ou les actes médicaux toutes causes codées chez les enfants de moins de 2 ans, France métropolitaine, semaines 35/2019 à 47/2021



Epidémie de bronchiolite

Selon le [bulletin hebdomadaire Bronchiolite de Santé publique France](#), poursuite de l'épidémie de bronchiolite en France métropolitaine. Forte augmentation des passages aux urgences et des hospitalisations pour bronchiolite chez les enfants de moins de 2 ans, à des niveaux élevés.

Figure 1: Taux de consultations pour syndrome grippal pour 100 000 habitants en métropole des saisons 2017-18 à 2021-22



Epidémie de grippe

Selon le [bulletin hebdomadaire Grippe de Santé publique France](#), les indicateurs "syndromes grippaux" sont au niveau de base. Augmentation des détections de cas confirmés de grippe en S47, à des niveaux habituellement observés à cette époque de l'année (hors saison 2020-21).

Les dossiers



Utilisez Entr'Actes dans le cadre de l'épidémie COVID

Dans le cadre de la recrudescence des cas d'infection COVID, pensez à utiliser Entr'Actes pour le suivi des patients à domicile.

Pour vous infirmier, comme lors des vagues précédentes, mobilisez-vous à nouveau pour le suivi COVID et répondez aux besoins des patients à domicile.

Pour vous médecin, n'hésitez pas à déclencher des demandes de suivi infirmier pour tous les patients qui pourraient être maintenus à domicile.

Nous espérons ainsi pouvoir ensemble limiter la surcharge hospitalière.

Entr'actes est un outil permettant de mettre en relation de manière sécurisée un professionnel de santé demandeur avec un professionnel de santé "effecteur". Vous pouvez ainsi solliciter par exemple un passage quotidien infirmier pour vos patients atteints du COVID et dont l'état le justifie en demandant un "suivi covid" pendant 7 jours. Infirmiers et autres professionnels de santé, vous pouvez ainsi connaître les besoins et prévoir vos tournées.

L'application Entr'actes est gratuite et facile d'utilisation. Elle est accessible sur un poste informatique fixe sur le site <https://www.entractes.fr/> ou sur votre téléphone portable ("Entr'Actes" sur Play store sur Android et App store sur iPhone).

L'inscription nécessite un numéro RPPS et un document attestant votre habilitation de professionnel de santé (ex: photo carte CPS, attestation ARS, etc.). N'oubliez pas de cocher "CPTS Mulhouse agglomération" dans la partie "réseau d'appartenance". Cela ne vous obligera nullement à adhérer à la CPTS Mulhouse agglomération mais vous permettra d'accéder d'emblée à l'ensemble des professionnels de santé de l'agglomération Mulhousienne pour leur adresser une demande ou pour échanger de manière sécurisée.

Les professionnels de santé ne disposant pas de numéro RPPS ou dont la demande de création de compte n'est pas acceptée peuvent écrire à contact@cpts-mulhouse-agglo.fr qui servira de tiers de confiance.



Proposez à vos patients un examen au Centre d'Examens de Santé du Haut-Rhin...

Dans le cadre de son axe de travail "prévention", la CPTS propose d'apporter un soutien à l'activité de prévention du Centre d'Examens de Santé du Haut-Rhin.

Ce dernier propose un examen de prévention en santé pris en charge par l'Assurance Maladie. Cet examen personnalisé permet de bénéficier d'actions de dépistage, de faire le point sur sa santé en individuel et d'entrer dans un parcours de soins coordonné si celui-ci n'existe pas encore.

Cet examen est ouvert à tout assuré social, à partir de l'âge de 10 ans. Le médecin traitant est systématiquement destinataire des résultats de cet examen.

Nous vous sollicitons en tant que professionnels de santé de ville pour diffuser le message à vos patients dès aujourd'hui. Vous trouverez 2 outils de communication à destination de vos patients [à la page suivante](#). Vous pourrez y télécharger :

- Le formulaire d'inscription portant le numéro 92 126 (propre à la CPTS)
- Le flyer à diffuser dans vos cabinets, officines ou lieux de consultation

Pour plus d'informations, Madame MULLER Fabienne, animatrice Prévention du Centre d'Examens de Santé, est disponible par mail :

- à son adresse directe : fabienne.hummel@assurance-maladie.fr
- ou à l'adresse du centre : ces-mulhouse@assurance-maladie.fr.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, à inviter d'autres professionnels de santé à adhérer à cette démarche et à la CPTS pour participer à cette action de prévention.

*Sophie WINTERHOLER et Delphine FRANCK, diététiciennes nutritionnistes.
Responsables de la Commission Prévention de la CPTS Mulhouse Agglomération*



Recherche médecin traitant...

Parmi les missions de la CPTS figure l'engagement à faciliter l'accès au médecin traitant pour les personnes résidant dans l'agglomération mulhousienne et ne disposant pas de médecin traitant.

Les membres de la commission "Accès au médecin traitant" proposent de faciliter le premier contact en préparant un dossier synthétique que la personne sans médecin traitant pourra donner au médecin généraliste lors du premier rendez-vous. Pour ce faire, un infirmier est missionné pour constituer un dossier de synthèse (qui restera au domicile du patient) puis le secrétariat de la CPTS sollicitera un premier rendez-vous auprès des médecins généralistes géographiquement proches. Le patient apportera son dossier de synthèse lors du premier rendez-vous avec le médecin généraliste afin de permettre à ce dernier d'avoir rapidement les différentes informations.

Afin de pouvoir organiser ces rendez-vous, vous ou votre secrétariat allez être prochainement sollicité par le secrétariat de la CPTS pour savoir si vous acceptez encore de nouveaux patients. Merci de lui assurer un bon accueil.

La CPTS vous transfère



GRAND EST
ADDICTIONS

Questionnaire concernant votre prise en charge de la consommation d'alcool chez les femmes enceintes

La Coordination Périnatale Grand Est (CoPéGE) déploie, avec le soutien de l'ARS Grand Est, un projet intitulé « SAFE : Stop Alcool Femmes Enceintes », visant à réduire la prévalence des femmes enceintes consommatrices d'alcool, et à réduire la morbidité liée aux troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF) et au syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) en région Grand Est.

L'un des axes du projet porte sur l'amélioration de l'offre de prise en charge et d'accompagnement des femmes alcoolo-dépendantes en âge de procréer ou enceintes.

Pour ce faire, les médecins généralistes sont sollicités pour répondre à un court questionnaire concernant leur pratique en termes de repérage et de prise en charge de la consommation d'alcool chez les femmes ayant un projet de grossesse ou enceintes, [accessible en ligne ici](#).



Centre de Soins Non Programmés de Mulhouse

Implanté à l'hôpital Emile Muller pour désengorger les urgences, le Centre de Soins Non Programmés (CSNP) de Mulhouse a été inauguré le 20 novembre dernier. Le CSNP accueille, sans rendez-vous, les patients pour des soins urgents non vitaux. Il apporte une réelle réponse aux besoins de la population. Ainsi, depuis l'ouverture

de la structure le 3 mai 2021, plus de 5000 patients ont été pris en charge par l'équipe du CSNP, composée d'une quinzaine de professionnels de santé et coordonnée par le Dr Vilbois. Le CSNP est situé à proximité immédiate du service des urgences Emile MULLER, dispose d'un parking réservé et est ouvert du lundi au vendredi (excepté les jours fériés) de 8h à 20h. [Pour en savoir plus](#)



Newsletter GHRMSA - numéros utiles

Vous pouvez vous abonner à la newsletter du GHRMSA en écrivant à communication@ghrmsa.fr

Pour les médecins, vous pouvez également demander à la même adresse la liste des numéros téléphoniques d'accès directs aux médecins hospitaliers et numéros utiles.



L'équipe mobile de dépistage des maladies du foie recherche des médecins correspondants dans l'agglomération mulhousienne

[L'équipe mobile de dépistage des maladies du Foie du SELHVA](#) (Service Expert des Lutte contre les Hépatites Virales en Alsace) intervient sur le territoire alsacien auprès des structures médico-sociales, d'hébergement, destinées aux populations les plus éloignées du soin, afin d'y dépister les maladies hépatiques (cirroses, hépatites virales, maladies métaboliques du « foie gras »). Les interventions mobilisent deux outils : les TRODs mais aussi le Fibroscan® qui permet d'apprécier les stades de fibrose et de stéatose des patients à risque. L'équipe oriente ensuite les patients dans un parcours de soin adéquat. Le Dr Maude ROYANT, membre de l'équipe mobile sollicite les médecins de Mulhouse et son agglomération pour savoir s'ils accepteraient de suivre les patients dépistés nécessitant un suivi et ne disposant pas encore de médecin traitant. L'équipe s'engage à apporter un soutien technique aux médecins généralistes volontaires. Pour la contacter : SELHVA@chru-strasbourg.fr

Dans le cadre du bilan du plan régional santé environnement (PRSE) 3 Grand Est, et en préparation du futur PRSE 4, le comité de pilotage lance, avec l'appui de l'ORS Grand Est, [une enquête](#) auprès de tous les habitants du Grand Est afin de mieux connaître leurs principales préoccupations en matière de santé environnementale.

Les données récoltées permettront également d'évaluer l'évolution des connaissances de la population sur cette thématique entre 2016 et 2021 (un état des lieux portant sur plus de 2000 réponses avait été réalisé en 2016).



Tous les habitants de la région **GRAND EST** sont invités à **donner leur avis !**



<http://mtes.fr/159>

VOTRE AVIS COMPTE !



L'agenda du mois

- **02 décembre à 18h00** - Locaux CPTS Mulhouse - Réunion de la Commission Accès à un médecin traitant
- **02 décembre à 19h30** - Hôpital Emile Muller - Réunion de la Commission Ville / Hôpital
- **06 décembre à 14h00** - Locaux CPTS Mulhouse - Réunion bilan contrat ACI CPTS avec ARS et CPAM
- **09 décembre à 20h00** - Visioconférence - Réunion de la Commission Prévention
- **13 décembre à 13h** - Visioconférence - Réunion avec Dr KERIMES du gérontopôle de Toulouse pour échanger sur le déploiement du projet ICOPE à Mulhouse
- **13 décembre à 14h15** - Visioconférence - Réunion avec Madame ANDRÈS pour échanger sur le projet "maison de naissances / GHRMSA" à Mulhouse
- **13 décembre à 16h30** - Visioconférence - Réunion avec la radio des infirmiers "J'ai La Blouse"
- **13 décembre à 20h00** - Locaux CPTS Mulhouse - Réunion de Bureau de la CPTS Mulhouse Agglomération
- **15 décembre à 13h00** - Visioconférence - Réunion avec la CPAM pour effectuer un diagnostic territorial de la perte d'autonomie

Pour tout renseignement, contact : secretaire@cpts-mulhouse-agglo.fr

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Mulhouse Agglo
Business Campus - Entrée A - Bureau 1.11
15 rue des Frères Lumière
68200 MULHOUSE
Secrétariat (08h45 - 11h45 / 13h15 - 17h15) : 09 52 92 22 39
contact@cpts-mulhouse-agglo.fr
www.cpts-mulhouse-agglo.fr



Adhérez à la CPTS

Cet e-mail a été envoyé à { { contact.EMAIL } }
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)